



# SÉCURISATION DE LA PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE EN SSIAD

## Missions des infirmiers

Programme de formation 2024  
PECM SSIAD - Région IDF

Démarrer le module



IDE

A - L'admission en  
SSIAD

Objectifs de la formation  
Prise en main de l'outil

B - Le médicament



Testez-vous !  
Évaluez la formation !

Cliquez  
sur l'icône  
de votre  
choix !

C - La prise en charge  
médicamenteuse  
(PECM)



Fiches pratiques



Conclusion



Ressources  
Documentaires





A1. A l'admission du patient en SSIAD : quelles questions se poser en équipe pour sécuriser la prise en charge médicamenteuse?




A2. Les facteurs de risque du patient dans la gestion de ses traitements : quelles questions se poser en équipe ?





## A3. Que proposez-vous en cas de ... ?

Troubles cognitifs



Troubles psychiatriques



Risque suicidaire



Patient en sevrage



Troubles de la vigilance /  
sommolence



Troubles de la déglutition



Difficultés à manipuler les  
médicaments



Gêne visuelle



R

A4. Quelles solutions envisagez-vous pour un patient peu adhérent à son traitement ?

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



A - L'admission en  
SSIAD

Objectifs de la formation  
Prise en main de l'outil

B - Le médicament



Cliquez  
sur l'icône  
de votre  
choix !

C - La prise en charge  
médicamenteuse  
(PECM)

Fiches pratiques



Testez-vous !  
Évaluez la formation !



Conclusion



Ressources  
Documentaires





## B1. Sélectionnez les affirmations qui vous semblent exactes.

- Un médicament ne sert qu'à traiter des maladies.
- Un médicament est composé d'un principe actif et d'excipients.
- La forme pharmaceutique du médicament conditionne son mode d'administration.
- Il existe des médicaments qui n'ont aucun effet indésirable.
- Si deux patients ont la même maladie, ils auront les mêmes médicaments prescrits.

R



## B2. Parmi les images ci-dessous, sélectionnez les formes pharmaceutiques destinées à la voie orale



Gélules



Comprimé sublinguaux



Aérosol



Film orodispersible



Suspensions buvables



Gouttes buvables



Comprimé avec applicateur buccal



Solution injectable



### B3. VRAI ou FAUX ?

Le comprimé ci-contre présente une rainure : je peux préparer une dose de 500mg en le divisant en deux.



## B4. Regroupez ci-dessous les formes galéniques à libération accélérée, retardée ou prolongée.

Libération accélérée

Libération retardée

Libération prolongée

Comprimé  
gastrorésistant

Gélule LP

Comprimé  
effervescent

Comprimé LP

Comprimé  
orodispersible



## B5. Parmi les événements à risque listés ci-dessous, sélectionnez ceux qui sont des "Never Events" :

- Erreur lors de la prise en charge de patients traités avec des anticoagulants.
- Erreur lors de la prise en charge de patients traités avec des antibiotiques.
- Erreur lors de l'administration ou de l'utilisation de petits conditionnements unidoses en matière plastique.
- Erreur d'administration d'insuline.
- Erreur de programmation de la pompe de nutrition entérale.
- Erreur d'administration d'un morphinique par voie sous cutanée au lieu de la voie orale.

R

## L'identification d'un médicament

Positionner les informations ci-dessous permettant d'identifier un médicament.  
Pourquoi ces informations sont-elles importantes ?

- Dosage
- Forme pharmaceutique
- Nom commercial
- Numéro de lot
- Nom de la molécule  
(substance active ou principe actif)
- Date de péremption





## **La réglementation : Cochez les réponses qui vous semblent exactes**

- Les médicaments stupéfiants sont soumis à la réglementation la plus stricte concernant leurs conditions de détention, de prescription et de délivrance.
- Les assimilés stupéfiants sont des médicaments qui relèvent de la liste I des substances vénéneuses, mais qui sont soumis partiellement à la réglementation des stupéfiants.
- Tous les assimilés stupéfiants sont prescrits sur des ordonnances sécurisées.



R

## A - L'admission en SSIAD

Objectifs de la formation  
Prise en main de l'outil

## B - Le médicament



Cliquez sur l'icône de votre choix !



Testez-vous !  
Évaluez la formation !

## C - La prise en charge médicamenteuse (PECM)



Fiches pratiques



Conclusion



Ressources  
Documentaires

## C1. Replacez les images de la prise en charge médicamenteuse dans le bon ordre (faites glisser les images).



Préparation



Administration/  
Aide à la prise



Transport/  
Stockage



Surveillance



Dispensation

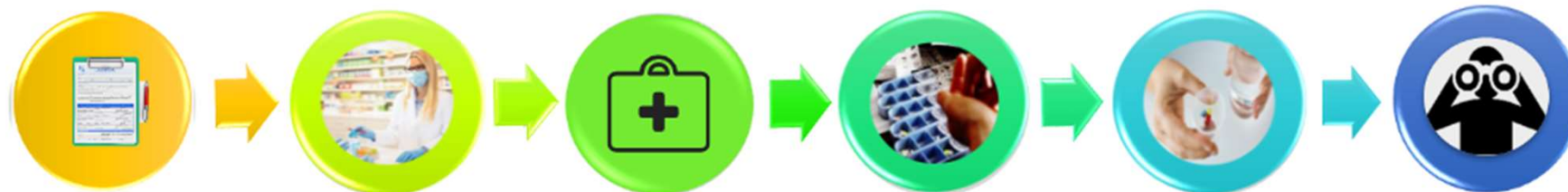


Prescription





## C2. L'infirmier et la PECM : positionnez son "avatar" aux étapes qui le concernent.



Prescription

Dispensation

Transport/Stockage

Préparation

Administration/  
Aide à la prise

Surveillance



Médecin

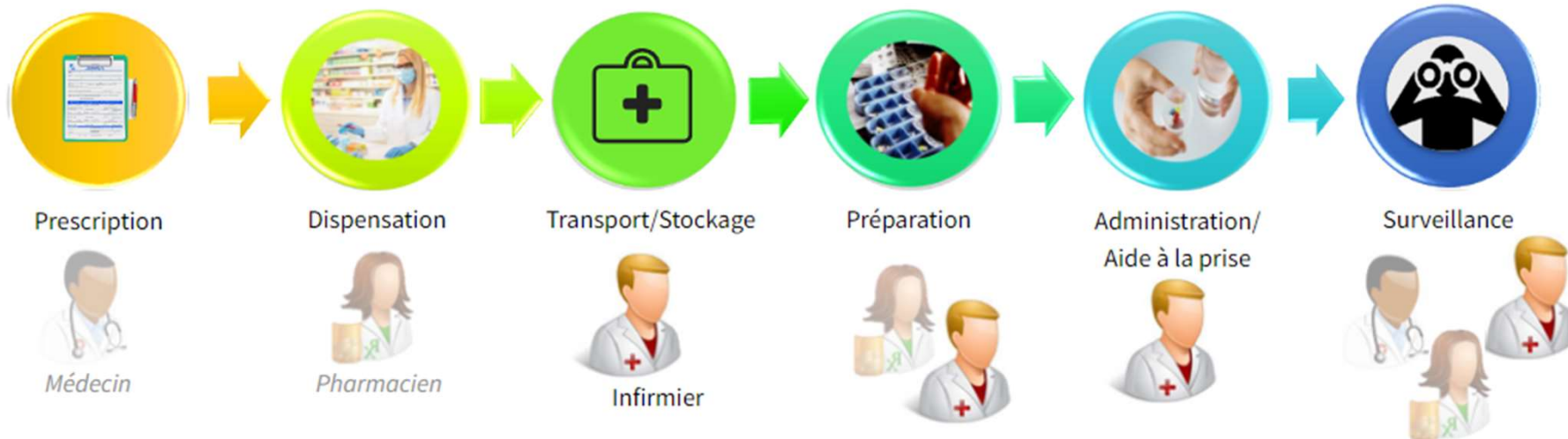


Pharmacien



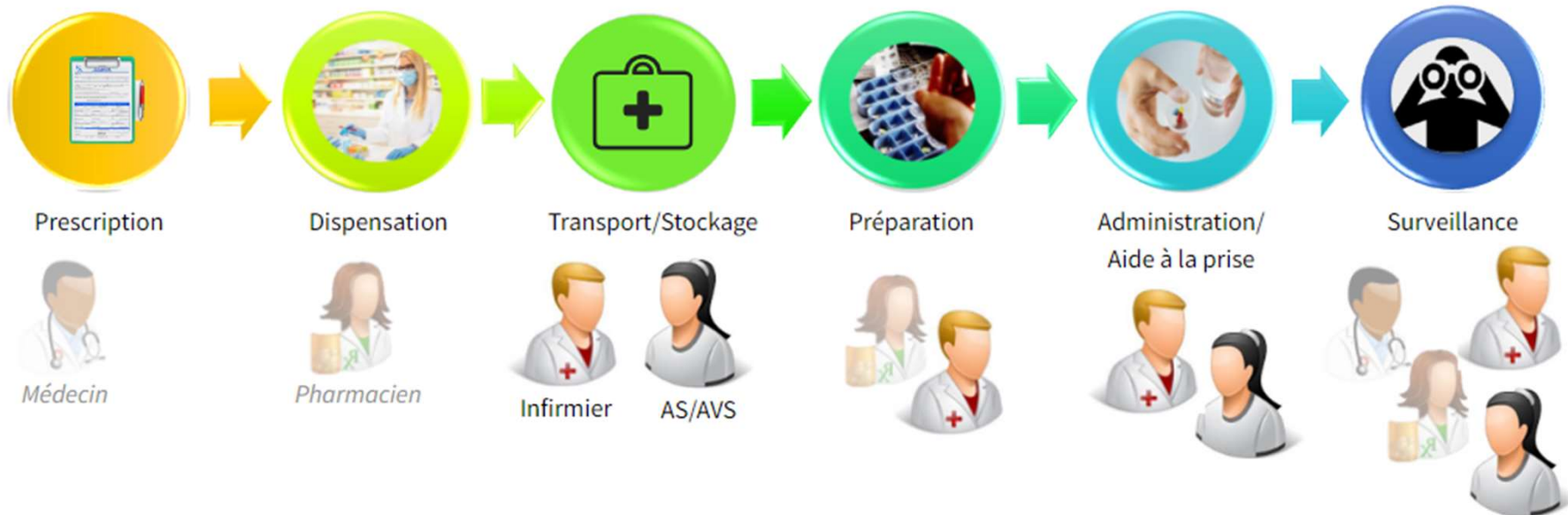
Infirmier





**C2bis. Ajoutez à présent l'avatar de l'aide-soignant (AS) ou auxiliaire de vie sociale (AVS) aux étapes qui peuvent les concerner.**

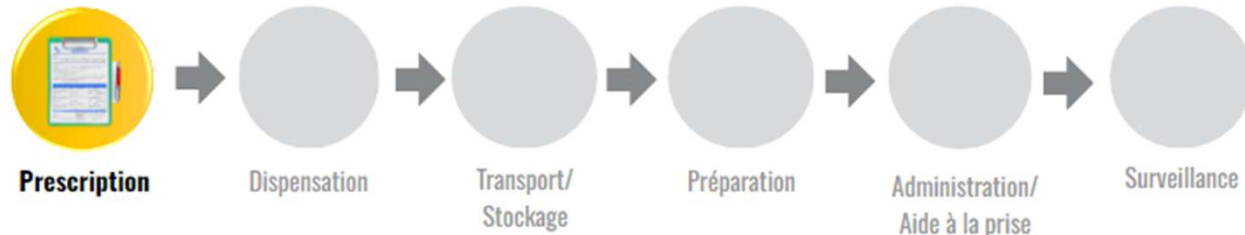




Patient ou aidant familial

**C2ter. Ajoutez à présent l'avatar du patient ou de son aidant familial aux étapes qui peuvent le concerner.**



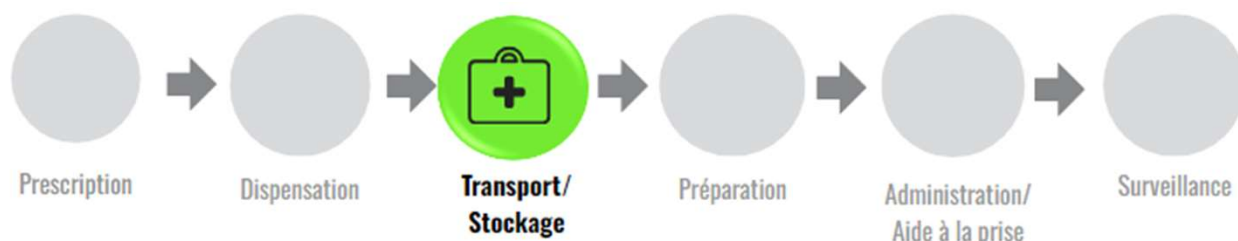


### **C3. Lors de votre passage chez Mauricette, elle vous dit qu'elle a mal à la tête depuis plusieurs heures et vous demande un antalgique.**

Que faites-vous ?

- Il y a du paracétamol/Doliprane® chez elle, je lui donne un comprimé immédiatement afin de la soulager au plus vite.
- J'évalue la douleur de Mauricette avec une échelle appropriée.
- Je vérifie si Mauricette a une prescription avec des antalgiques .
- J'appelle son médecin traitant pour le prévenir.
- Je fais une transmission qui permettra au médecin d'ajouter ou non un antalgique dans la prescription de Mauricette (prescription conditionnelle ou non).

**R**

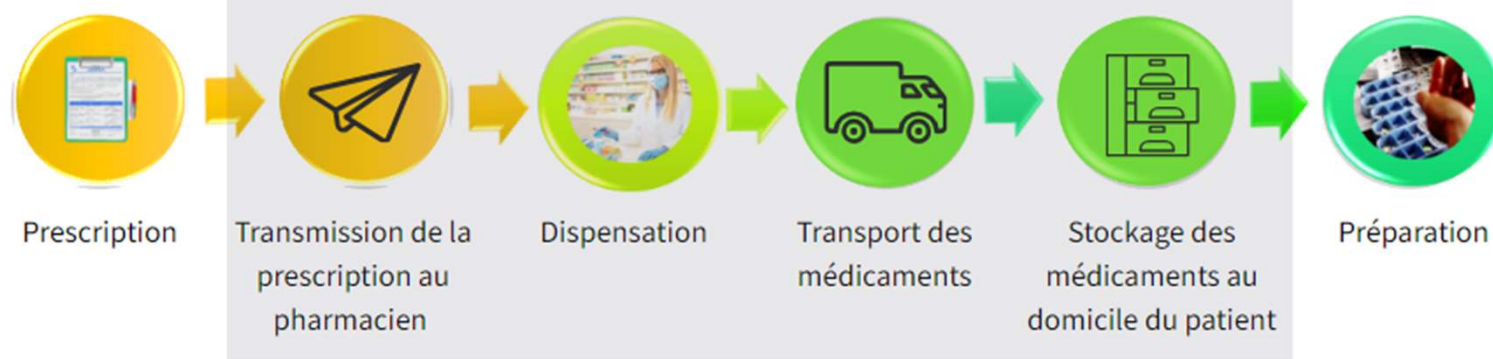


## C4. J'arrive chez Bernard pour préparer le pilulier. Son fils n'est pas passé à la pharmacie récupérer ses médicaments. Que faire ?

- J'appelle le pharmacien et lui demande s'il peut les livrer chez Bernard.
- Je vérifie sur le dossier de soins que c'est bien le fils qui récupère les médicaments à la pharmacie.
- Je vais à la pharmacie chercher les médicaments.
- J'appelle l'IDEC pour connaître le nom du pharmacien.
- J'informe l'IDEC afin qu'elle organise un nouveau passage infirmier.
- J'appelle le fils pour lui demander d'aller à la pharmacie.
- Je demande à l'auxiliaire de vie d'aller à la pharmacie.



R



**C5. Positionnez chaque "avatar" aux étapes qui le concernent.**





**C6. Quelles sont toutes les questions à vous poser pour conserver le flacon de médicament (par exemple du Risperdal 1mg/mL solution buvable) d'un patient ?**



Proposition  
de scenarii





**C7. Suite à une hospitalisation, Eugène revient chez lui avec une nouvelle ordonnance. Paul, aide-soignant, se rend à domicile l'aider à prendre ses médicaments. L'IDE ne peut passer que le lendemain. Que faire ?**

- Cette situation est fréquente, l'aide-soignant a l'habitude et il prépare le pilulier de la semaine en se référant à la nouvelle ordonnance.
- Exceptionnellement, pour la continuité des soins du patient, l'aide-soignant prépare le pilulier, en se référant à l'ordonnance. L'IDE vérifiera le pilulier le lendemain.
- L'aide-soignant n'est pas autorisé à préparer les piluliers, il range le tout dans un lieu de stockage si besoin sécurisé en attendant le passage de l'IDE. Il contacte l'IDE référent du patient pour l'informer du retour à domicile d'Eugène.



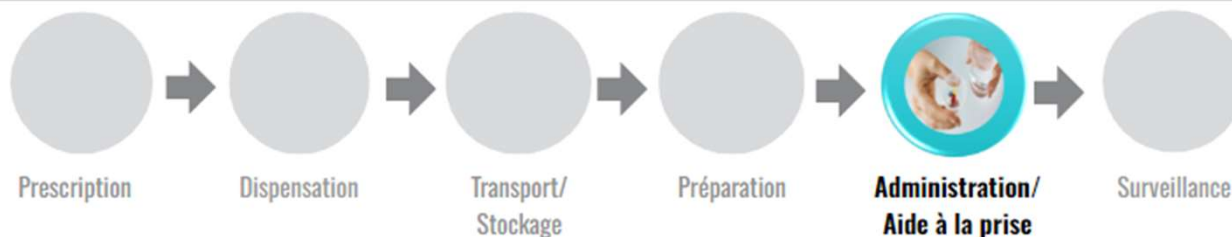




## C8. Jean-Claude n'arrive pas à avaler l'un de ses médicaments. Que dois-je faire ?

- Je l'écrase ou je le coupe, Jean-Claude en a vraiment besoin.
- Je cherche une forme plus adaptée, avec l'aide du pharmacien.
- J'en informe l'IDE.
- Je consulte la liste des médicaments écrasables.

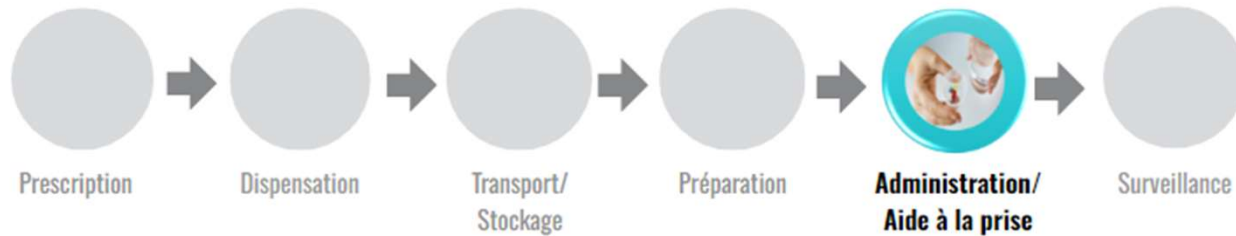




## C9. L'aide à la prise des médicaments peut être effectuée par du personnel non médical.

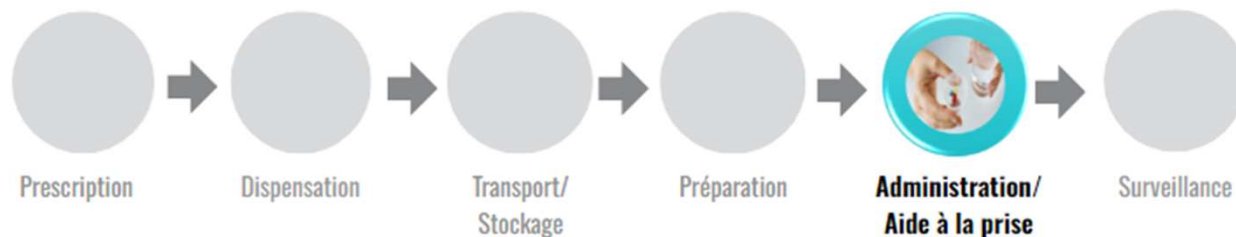
- OUI, évidemment.
- OUI, sous certaines conditions.
- NON, seul un IDE peut administrer/aider à la prise des médicaments.

R



## C10. Quelles sont les conditions qui permettent la collaboration dans l'aide à la prise des médicaments?

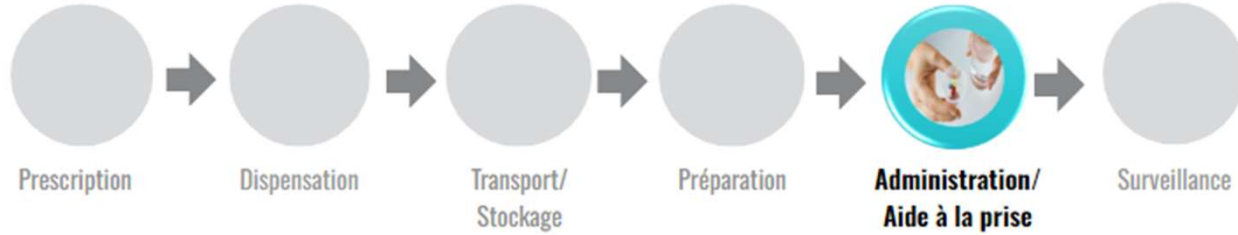
- Seul l'aide-soignant peut aider à la prise des médicaments.
- Tout aidant suffisamment informé peut aider à la prise des médicaments.
- L'aide à la prise concerne les médicaments prescrits et ceux pris en automédication.
- L'aide à la prise concerne les médicaments dont le mode de prise, compte tenu de leur nature, ne présente ni difficulté particulière d'administration, ni apprentissage spécifique.
- La prescription doit mentionner l'intervention d'auxiliaires médicaux.
- La prescription doit mentionner "acte de la vie courante".
- La prescription ne doit rien mentionner de particulier.
- Les médicaments doivent avoir été préalablement préparés par le personnel infirmier ou le pharmacien.



**C11. Fatima a un traitement antiparkinsonien avec une prise à 9h, comme précisé sur l'ordonnance, mais elle a prévu de faire des courses demain matin. Que dois-je faire ?**

- Je donnerai le médicament demain midi avec ses autres traitements, elle sera revenue de ses courses.
- Tant pis, elle n'aura pas son traitement demain matin, je ne pourrai pas lui donner.
- Je prévois de l'accompagner faire ses courses, afin de lui donner son traitement à la bonne heure.
- Je prépare son comprimé à l'avance et lui rappelle de l'emporter avec elle demain matin.

R

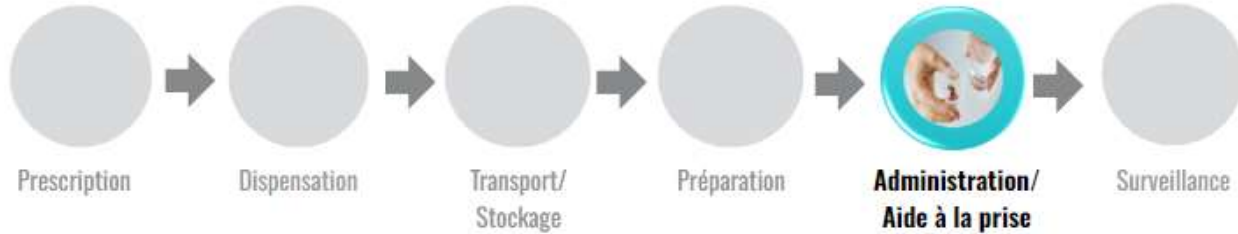


## C12. Je dois administrer le risperdal buvable de Germaine mais la pipette n'est pas dans la boîte avec le flacon. Que dois-je faire ?



- Je prends une seringue de 10 mL.
- Je prends la pipette du Rispéridone Biogaran non entamé.
- Je jette le flacon de Risperdal entamé via CycloMed, car Germaine n'a pas de flacon d'avance.
- Je ne donne pas le médicament.

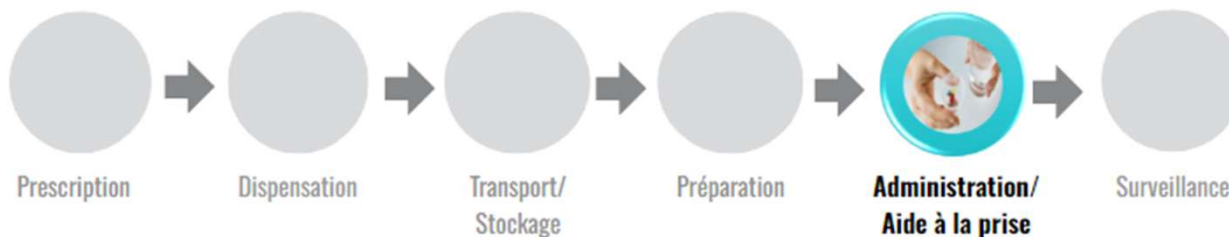




### C13. Georges refuse de prendre son Skenan ce matin. Que dois-je faire ?

- Je trace la non prise du Skenan sur le plan de soins.
- J'organise le retour de la gélule de Skenan à la pharmacie.
- Je jette la gélule dans la poubelle du patient.
- Je place la gélule dans la case du soir.





## C14. Regroupez ci-dessous les déchets générés suite à l'étape l'administration des médicaments.

EPI\* utilisés (tablier de protection, gants)

Blister vide

Notice et emballage en carton

Aiguille d'insuline

Médicaments Non Utilisés (MNU) ou périmés

Cupule UU en carton

Godet plastique pour gouttes buvables

### DAOM

Déchets Assimilés aux Ordures Ménagères





### DASRIA

Déchets d'activités de Soins à Risques Infectieux et Assimilés





Poubelle recyclage





### DASRI OPCT

Objets coupants, piquants ou tranchants





CYCLAMED



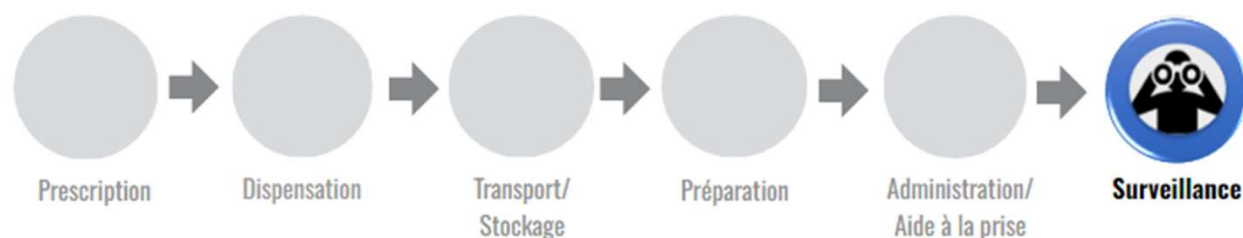


Lavage minutieux





\*EPI : Equipement Individuel de Protection

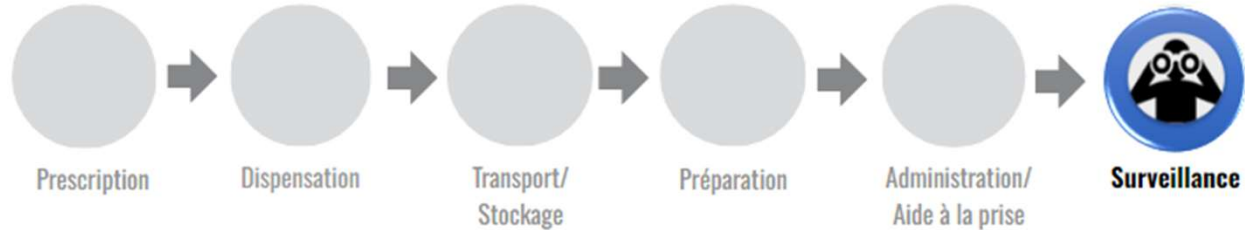


## C15. Suite à la prise de son médicament, Françoise a des plaques sur le corps et se plaint de démangeaisons. Que dois-je faire ?

- Je préviens son médecin traitant et l'IDEC ; je le signalerai dans mes transmissions infirmières.
- Je lui applique de la pommade pour calmer les démangeaisons.
- J'attends quelques jours pour voir l'évolution.

R

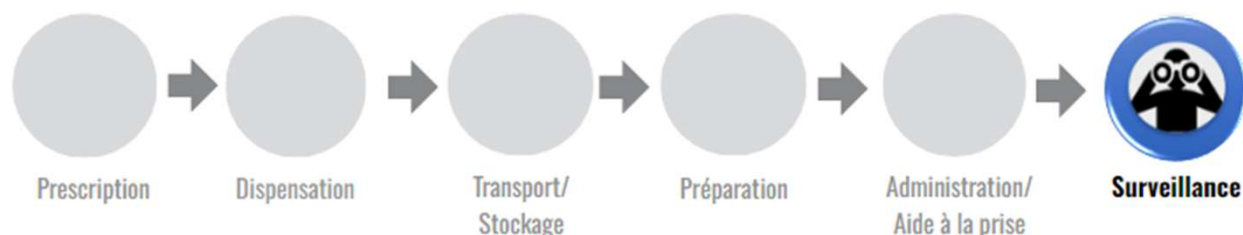




## C16. Quels symptômes vous évoquent une réaction liée à la prise médicamenteuse ?

- Somnolence, fatigue
- Agitation, agressivité
- Confusion
- Chute
- Nausée, vomissement
- Démangeaison
- Difficulté à respirer





**C17. Ce matin Myriam est rentrée d'une fête familiale. Son fils dit avoir donné le traitement du matin mais je n'ai pas eu le temps de noter les transmissions. A 10h, ma collègue aide-soignante me signale avoir donné le traitement du matin à Myriam et me demande de tracer l'administration. Que dois-je faire ?**

- Je ne trace qu'une seule administration dans le logiciel et je ne lui donne pas ses médicaments du midi.
- Je préviens un médecin et l'IDEC.
- J'appelle le centre anti-poison.
- Je déclare l'erreur avec une fiche de déclaration.
- Je trace l'information dans le dossier de Myriam et je la surveille.

